



## ESCALIER B

Appartement de 4 pièces  
n° B23 au 2ème étage

ENTREE	4,2 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	28,5 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,0 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11,2 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11,1 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,3 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,8 m <sup>2</sup>
WC	1,8 m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	3,6 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>80,5 m<sup>2</sup></b>
BALCON	18,0 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>98,5 m<sup>2</sup></b>

### LEGENDE

EMPLACEMENTS ELEMENTS DE CUISINE :

LL	LAVE-LINGE	CUI	BLOC CUISSON
LV	LAVE-VAISSELLE	F	REFRIGERATEUR
		LC	LINEAIRE COMPLEMENT.

AV	ALLEGE VITREE	ETEL	ESPACE TECHNIQUE
VR	VOLET ROULANT	[CH]	ELECTRIQUE DU LOGT.
GC	GARDE-CORPS	[CH]	CHAUDIERE

▤ CLOISON DEMONTABLE

▨ FAUX-PLAFOND, SOFFITE

--- RETOMBEE DE POUTRE

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2,60 m

Echelle 0 0,5 1 Date 20 Avril 2018 Indice : 0

DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE APPORTEES A CE PLAN EN FONCTION DES NECESSITES TECHNIQUES OU REGLEMENTAIRES DE LA REALISATION, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES, QUE L'EQUIPEMENT. LES SURFACES, LES HAUTEURS SOUS PLAFOND AINSI QUE LES HAUTEURS DE SEUILS OU D'ALLEGES INDIQUEES SONT APPROXIMATIVES. LES RETOMBEEES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, TRAPPES DE VISITES, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES DESCENTES D'EAUX PLOUVIALES, DES EQUIPEMENTS SANITAIRES NE SONT PAS TOUS FIGURES OU LE SONT A TITRE INDICATIF.